

REUNION DU LUNDI 18 FEVRIER 2019

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Maurice BARBÉ. Philippe SODOYER. (adjoints). Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. François TURCIN. Florence CHAMON. Damien GAUTHIER. D.BROUIN. (conseillers municipaux).

Absents excusés : Lénia HOUEL (pouvoir M.BARBE). Xavier DUCHET (pouvoir D.BROUIN). Bruno DI BLAS (pouvoir D.LOROT).

Secrétaire de séance : L.NOLET.

Il est donné lecture du dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

Syndicat d'Energies

Nous avons signé une convention financière avec le Syndicat pour la rénovation complète du parc d'éclairage public et la pose de 5 horloges.

Le montant du devis s'élevait à la somme de 127 222.98€ HT, la TVA étant récupérée par le Syndicat, et il nous était demandé une participation de 60%, soit : 76 333.79€, les 40% restant, soit : 50 889.19€ étant à la charge du syndicat.

Le 11 décembre 2018, une réunion s'est tenue au Syndicat et un nouveau règlement financier plus avantageux pour les communes a été voté.

Nous avons donc demandé au syndicat de bien vouloir réétudier notre dossier.

Un nouveau devis a été établi pour une prestation supérieure au prix de 163 287.75€ HT avec une **participation de 30%** de notre part, soit : **48 986.33€**, les 70% restant, soit : 114 301.42€ à la charge du syndicat.

Les élus mandatent le maire pour signer la convention.

Voirie

M.BARBÉ a rencontré différentes entreprises afin de faire chiffrer les travaux de voirie demandés par la commission, à savoir : la rue de Chatillon, la rue des Coteaux fleuris, les tampons d'égout sur la Grande Rue et le pluvial, rue du Moulin. Il a été demandé que soient réactualisés les devis pour les trottoirs rue de la Mairie, rue du Temple et rue Notre-Dame. Le chemin des Hâtes sera étudié tant pour l'écoulement du pluvial que la réfection de la chaussée.

Un devis a été fait par l'entreprise Barbier de Varennes pour la réfection d'un chemin perpendiculaire à celui de la vallée d'Ouziou.

La responsable du Conseil Territorial s'est déplacée vendredi dernier. La traversée du CD 91, côté Chablis, sera à étudier, la partie de la Grande rue de la rue de Méré à la sortie Nord et le CD 91 côté Ligny-le-Châtel avec la traversée du Ru de Vauxfroux. Pour le CD 35 (rue des écoles et rue du Temple) il est proposé un enduit, toutefois, toutes les routes étant refaites en enrobé au cœur du village, l'affaire est à suivre.

Bâtiments

Portail du logement sis 12 rue des écoles. Les réparations utiles ont été assurées par l'employé communal.

Logements « Lafarge » quelques affaissements (entre les plinthes et le carrelage) ont été constatés dans les logements 1, 2 et 3 qui ont été réparés par l'employé communal.

Logement 1 – les sols sont à refaire (parquet ou PVC) ainsi que les papiers.

Eglise : l'entreprise Marshall assurera les réparations utiles au plafond.

Environnement

L'entreprise « Poulain Paysages » pourrait assurer les plantations « rue du Docteur Hess ».

Questions diverses

Cahier d'expression citoyenne – 3 personnes se sont manifestées.

Marathon de Chablis, le samedi 26 octobre – le ravitaillement est prévu dans l'espace Lafarge.

Informations diverses

Société de pêche – le Président souhaiterait mettre des panneaux le long du Serein. La municipalité accepte cette pose sur les terrains communaux.

Comité des Fêtes – il est à regretter que des manifestations aient dû être annulées, faute de bénévoles. Toutefois, 3 nouveaux membres se sont inscrits lors de l'Assemblée Générale.

Séance levée à 22h.